

A l'attention des abonnés

Le 1^{er} juin 2023

Vous venez de recevoir votre facture d'eau accompagnée de la fiche ARS (Agence Régionale de Santé) « **Quelle eau buvez-vous ?** » vous permettant de connaître la qualité de votre eau.

En tant que fournisseur de cette eau, le syndicat Eau du Bassin Caennais a comme préoccupation d'améliorer sa qualité.

Ainsi, il semblait important de vous accompagner dans la lecture de ce document afin que le contenu soit le plus clair et transparent possible.

Comme vous pouvez le voir en haut du document, l'indicateur global de qualité de votre eau prend la forme d'un classement par lettre et couleur. Cet indicateur est calculé via l'analyse de plusieurs paramètres d'intérêts : bactériologie, nitrates, pesticides et métabolites pertinents et fluor.

Concernant le paramètre « pesticides et métabolites pertinents » (produits de dégradation des pesticides), il faut savoir que depuis début 2022, de nouveaux pesticides sont analysés dans le cadre du contrôle sanitaire de votre eau. Ces nouvelles analyses expliquent que vous puissiez noter une différence entre les résultats de 2021 et de 2022.

Face à ces nouveaux enjeux de qualité de l'eau auxquels nous sommes confrontés, sachez que le syndicat est mobilisé et mène des actions correctives. Des études sont d'ores et déjà engagées pour mettre en œuvre des unités de traitement des pesticides sur les ressources en eau qui le nécessitent.

Pour les zones de distribution ayant obtenus une note « B » ou « C » (dépassements ponctuels ou réguliers de la limite réglementaire), il est important de souligner que des expertises des autorités scientifiques nationales sont actuellement en cours et que **les services de l'Etat n'ont pas restreint les usages de l'eau à ce jour.**

Pour en savoir plus sur ces pesticides, une Foire Aux questions (FAQ) est à votre disposition sur le site eau-bassin-caennais.fr et les services du syndicat Eau du Bassin Caennais restent à votre disposition pour toutes questions.



Pour en savoir plus FAQ



eau-bassin-caennais.fr